

Organisation - Organisatie	Avantages - Voordelen	Détails - Details
<p style="text-align: center;">PARTENAMUT 527</p> <p>Boulevard Anspach, 1 boîte 6 1000 Bruxelles</p> <p>Tel. : (078) 15 06 50 Fax. : (02) 209 06 61</p>	Acupuncture	Intervention de 10 euros par séance, avec un maximum de 50 euros par année calendrier et par personne.
	Activité sportive	Intervention de 15 euros par an, à condition d'être client auprès de la mutualité au moment de l'affiliation au club sportif. Fitness: <ul style="list-style-type: none"> • 20% de réduction sur un abonnement annuel dans un des centres de fitness de notre réseau • 10% de réduction sur un abonnement annuel Gold dans les clubs All Inclusive de Health City et une réduction sur les frais d'inscription. Les frais administratifs liés à l'inscription restent dus. • Possibilité de bénéficier d'1 semaine de fitness gratuite, grâce au bon fitness.
	Aide familiale ou ménagère	Remboursement de 0,50 euro par titre-service utilisé auprès de Partena Aide à Domicile, jusqu'à concurrence de maximum 100 euros par année calendrier.
	CaddyHome Delhaize	10 euros de réduction sur la livraison à domicile de commandes d'au moins 100 euros. Ainsi, en effectuant 4 commandes d'au moins 100 euros par mois, récupération de 40 euros.
	Chiropraxie	Intervention de 10 euros par séance, avec un maximum de 50 euros par année calendrier et par personne.
	Convalescence	Cette année, la semaine santé aura lieu du 25 au 29 mars 2013 et du 25 au 29 novembre 2013, à Dunepanne, le centre de séjour de soins des Mutualités Libres. Réduction fixe sur les tarifs (jusqu'à 85 % du prix de participation). Le partenaire (ou aidant proche) est également le bienvenu et peut participer à certaines activités.
	Cours gratuits à domicile	Les cours sont gratuits et s'adressent aux enfants d'au moins 6 ans fréquentant l'enseignement primaire ou secondaire. Si nécessaire, jusqu'à trois mois par an et jusqu'à 10 heures par semaine. Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés. Plus d'informations au 02 778 92 94.

Diététique	<p>Intervention à concurrence de 10 euros par consultation et jusqu'à concurrence de 3 consultations par tranche de 5 années calendrier. Egalement valable pour les sessions chez WeightWatchers.</p> <p>Obésité: pour les personnes ayant un BMI d'au moins 25, interventions en cas de suivi d'un régime individuel ou de guidance par un centre multidisciplinaire.</p> <p>Weight wachers: Pas de frais d'inscription d'une valeur de 15 euros lors d'une première inscription. Le premier mois, 25 euros à payer au lieu de 39 pour le Pass Lib.</p>
Garde d'enfants malades	<p>La garde d'enfants est assurée du lundi au vendredi, de 7h à 20h, pendant maximum 9 heures par jour . Vous pouvez faire appel gratuitement à ce service à raison de 6 jours par enfant et par année (maximum 3 jours consécutifs). Il n'y a pas de limite d'âge.</p> <p>Plus d'informations au 02 778 92 92</p>
Homéopathie	<p>Intervention de 10 euros par séance, avec un maximum de 50 euros par année calendrier et par personne</p> <p>Remboursement de 75 % du prix d'achat de tous les médicaments homéopathiques prescrits par un médecin, avec un maximum de 75 euros par an et par personne.</p>
Incontinence	<p>Remboursement de 40% sur l'achat de matériel d'incontinence auprès de la Boutique santé Partena.</p> <p>Plus d'informations au 0800/999 60.</p>
Location/Achat de matériel	<p>Prêt de matériel à des tarifs avantageux.</p> <p>Un remboursement des frais de location excédant 175 euros par année calendrier. Les frais de transport ou d'achat d'accessoires ne sont pas visés.</p> <p>Achat: remboursement de 10% sur le montant de votre facture.</p>
Logopédie	<p>Remboursement de 6,50 euros par séance individuelle par période de 5 ans, jusqu'à concurrence de 100 séances. Cet avantage vaut sans limite d'âge. A condition de ne pas pouvoir bénéficier d'un remboursement par le biais de l'Assurance Obligatoire.</p>

Optique	<p>Intervention de 50 euros tous les deux ans - limitée au prix réellement payé - pour les lunettes et les lentilles, à condition qu'elles aient été prescrites par un ophtalmologue. Cet avantage vaut sans limite d'âge, mais n'est d'application qu'en cas de non intervention de l'assurance maladie légale.</p> <p>La mutualité Partena a conclu des accords de collaboration avec de nombreux opticiens. Réduction d'au moins 15% à l'achat de lunettes ou de verres et jusqu'à 15% à l'achat de lentilles.</p> <p>Implants oculaires: remboursement unique (1x par vie) de 150 euros pour la correction chirurgicale d'une anomalie oculaire ou le placement de lentilles intraoculaires.</p>
Ostéopathie	Intervention de 10 euros par séance, avec un maximum de 50 euros par année calendrier et par personne.
Psychothérapie pour enfants	15 euros par séance pour les jeunes jusqu'à 18 ans, avec un maximum de 6 séances par an. Les séances de thérapie doivent être suivies auprès d'un psychologue agréé.
Revalidation	Jusqu'à 40 € par patient pour des séances de revalidation par le sport dans un centre hospitalier ou un centre de revalidation spécialisé
Séjours de soins	<p>Intervention varie de 22 à 24 euros par jour, avec un maximum de 28 jours par an. L'accompagnant éventuel bénéficie de son côté d'une intervention de 10 euros par jour.</p> <p>Intervention pour un séjour à Dunepanne va de 32 à 35 euros par jour, avec un maximum de 28 jours par an. L'accompagnant éventuel bénéficie dans ce cas d'une intervention de 15 euros par jour.</p>
Transport en cas de chimio, de traitement par rayons et de dialyse rénale	Remboursement complémentaire de 90% de la facture avec un maximum de 60 euros.
Vaccin	Jusqu'à 10€ de réduction, 2 fois par an pour un dépistage ou une consultation « cancer » (gynéco, cardiologue, ...).